

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



Moto-Club : Amicale Moto Montlouisienne

E-mail : gael.boisgirard@gmail.com

Téléphone : 06 88 08 42 34

Organisateur technique : BOISGIRARD Gaël

N° d'épreuve FFM : 296

Date : 17/09/2023

Lieu : Circuit la Vallerie Montlouis/Loire

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Denis DION (adj. Alain BOUTROUX 004944)	Licence : 056813
Président du Jury ou Arbitre*	Claude GERAY	Licence : 011388
Membre du Jury	Frank HUME	Licence : 013162
Membre du Jury	Marianne HALGRAIN	Licence : 184812
Commissaire technique responsable	François DUJON	Licence : 046992
Responsable du chronométrage	Cécile MOINDRAULT	Licence : 314804

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Championnat de Ligue 250cc	13 ans	/	125cc à 250cc 2T et 250cc 4T	45€ transpondeur inclus
Championnat de Ligue 450cc	15 ans	/	300 2T et plus, 350 4T et plus	45€ transpondeur inclus
Trophée de Ligue Vintage	13 ans	/	125cc à 500cc 2T et 250cc à 650cc 4T	40€ transpondeur inclus
National Veterans	38 ans	/	125cc à 600cc	47€ transpondeur inclus

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Sivadon		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Amboise	Temps de trajet (en min)	13 mn

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit la Vallerie	Longueur du circuit	1315 m
Adresse	GPS : 47.39637259796642, 0.8942828849993486	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	35 m
		Longueur de la ligne droite de départ	100 m
		Nombre d'OCP*	15
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	45
En manche :	40

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais :	30
En manche :	26

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **31/05/23**

**AMICALE MOTOCYCLISTE
MONTLOUISIENNE**
Affiliée F.F.M. N° 1595
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Boey

VISA DE LA LIGUE

DATE: **09/06/2023**



Signature
numérique de
Christine CAILLY
Date :
**2023.06.09
10:23:43 +02'00'**

VISA DE LA FFM

DATE: **19/07/2023**

NUMÉRO: **23/0704**

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org